





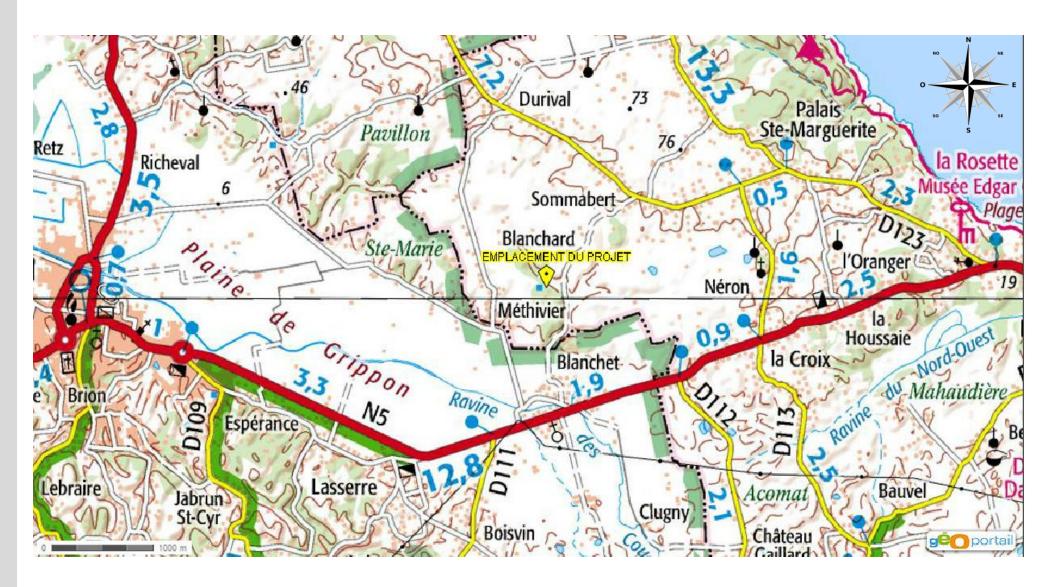
Serres agricoles photovoltaïques sur la commune du Moule

Annexes 2 à 8 de la demande d'examen

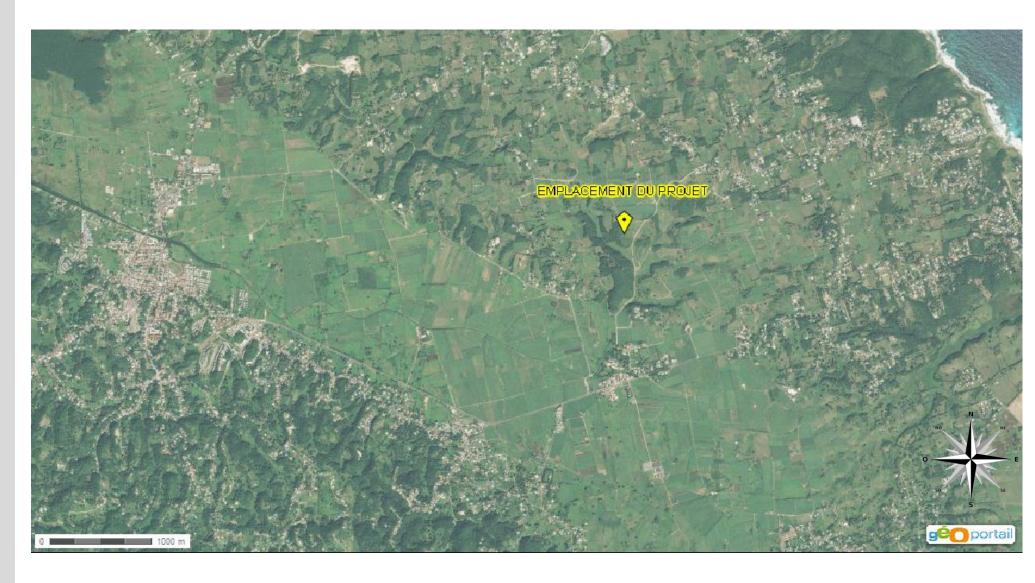




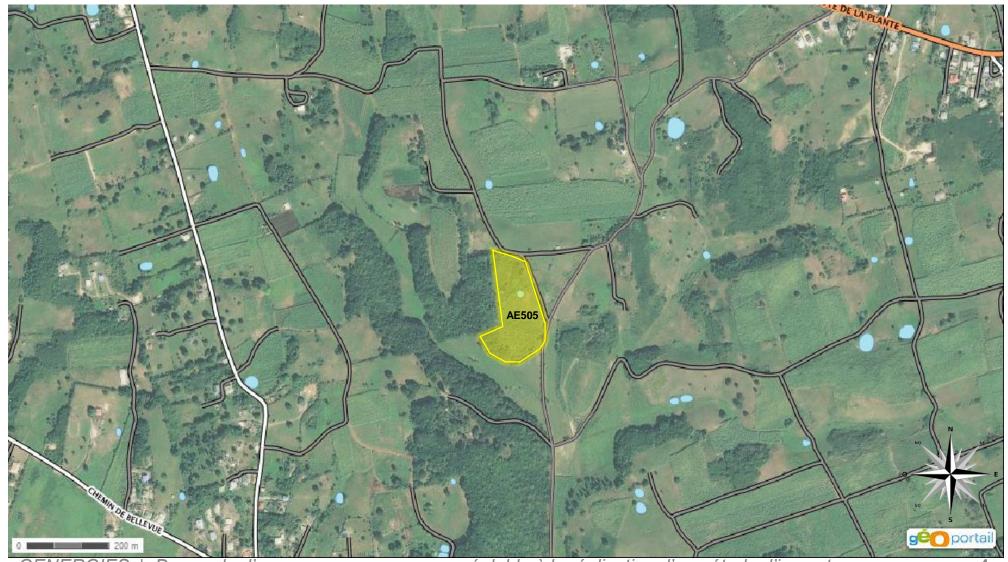
ANNEXE 2 - PLAN DE SITUATION 1/34000 (RELEVÉ IGN)



ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION 1/34000 (VUE SATELLITE)

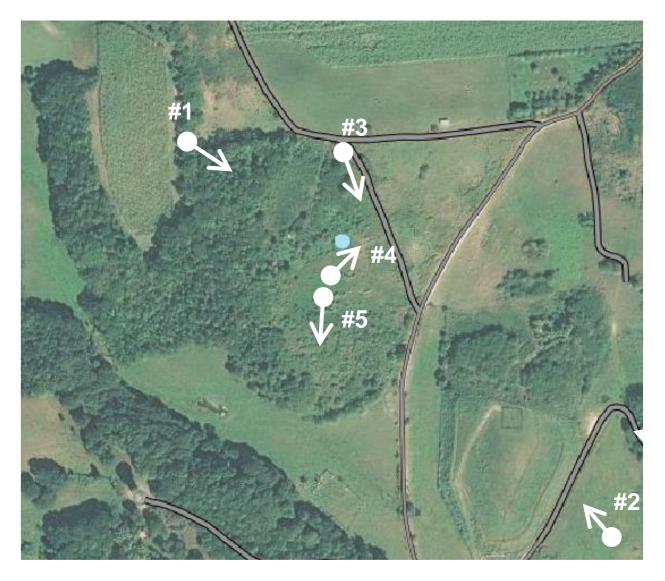


ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION 1/8500 (VUE SATELLITE)



GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

4





GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



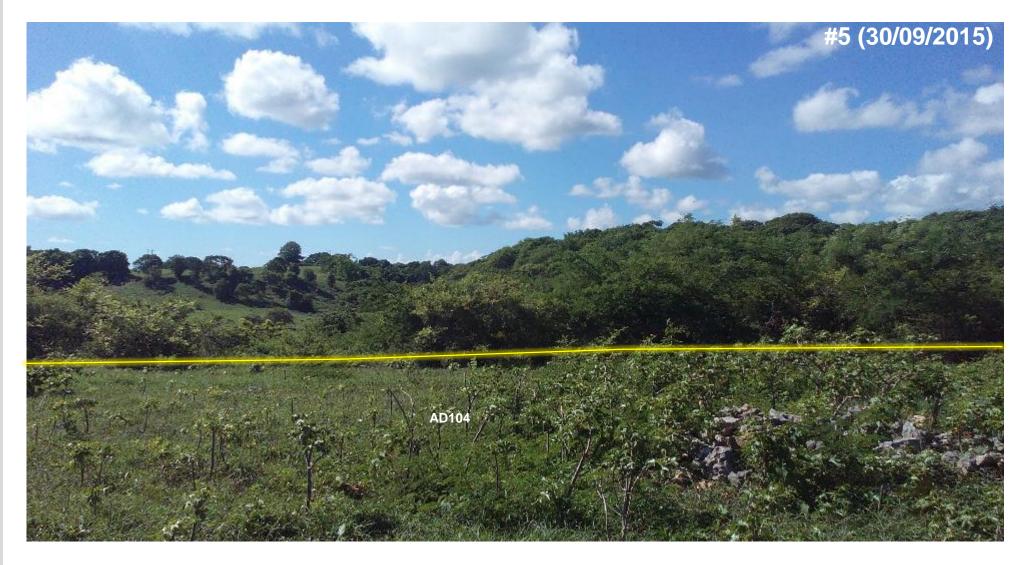
GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET

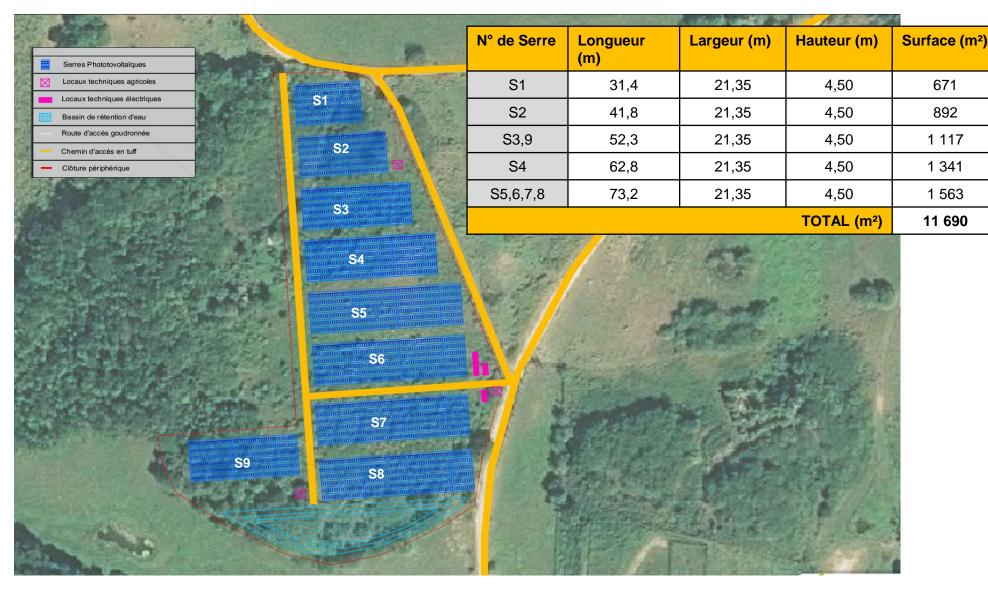


ANNEXE 5 – PLAN DES ABORDS DU PROJET



GENERGIES | Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

ANNEXE 6 – SURFACES COUVERTES PAR LES SERRES



671

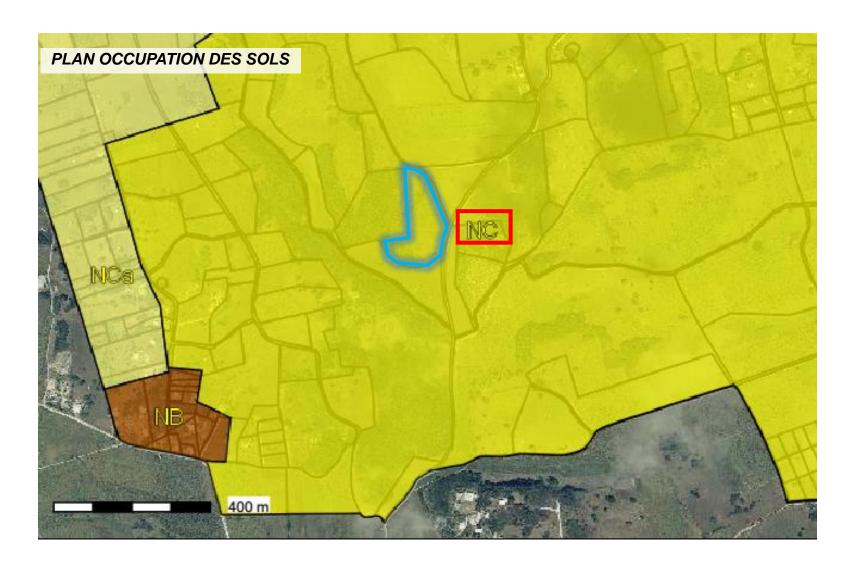
892

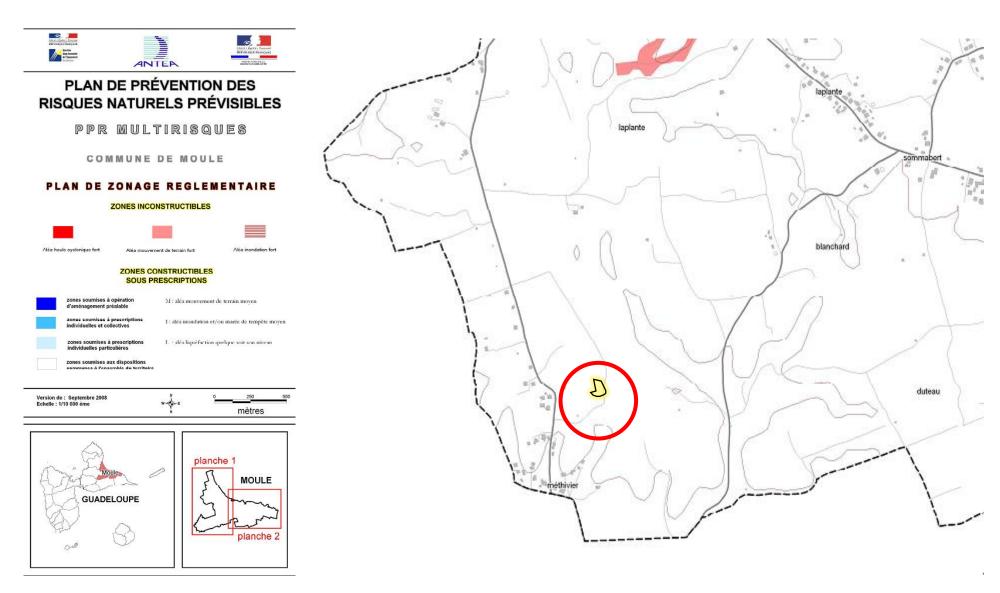
1 117

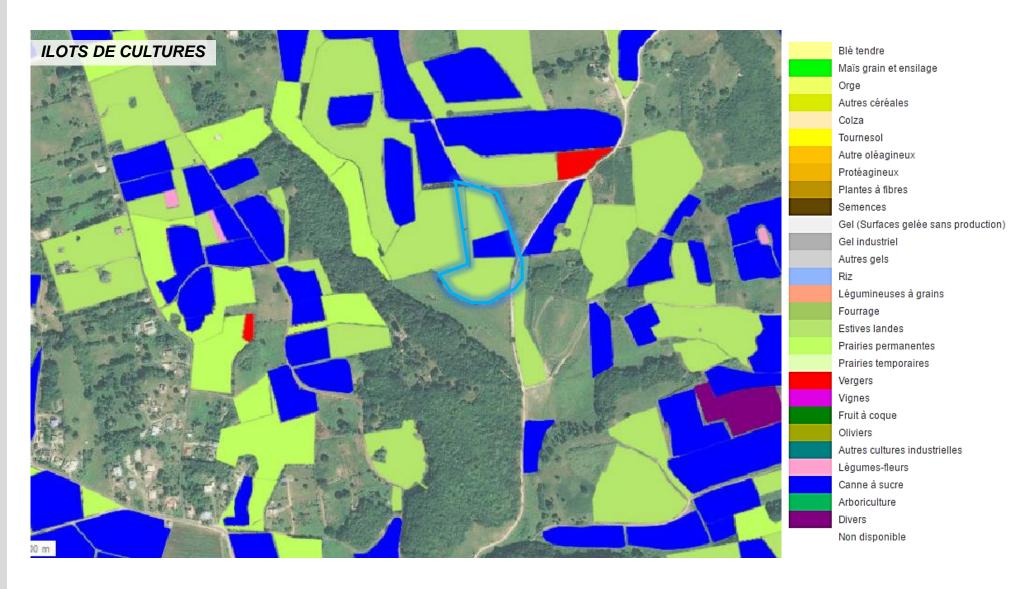
1 341

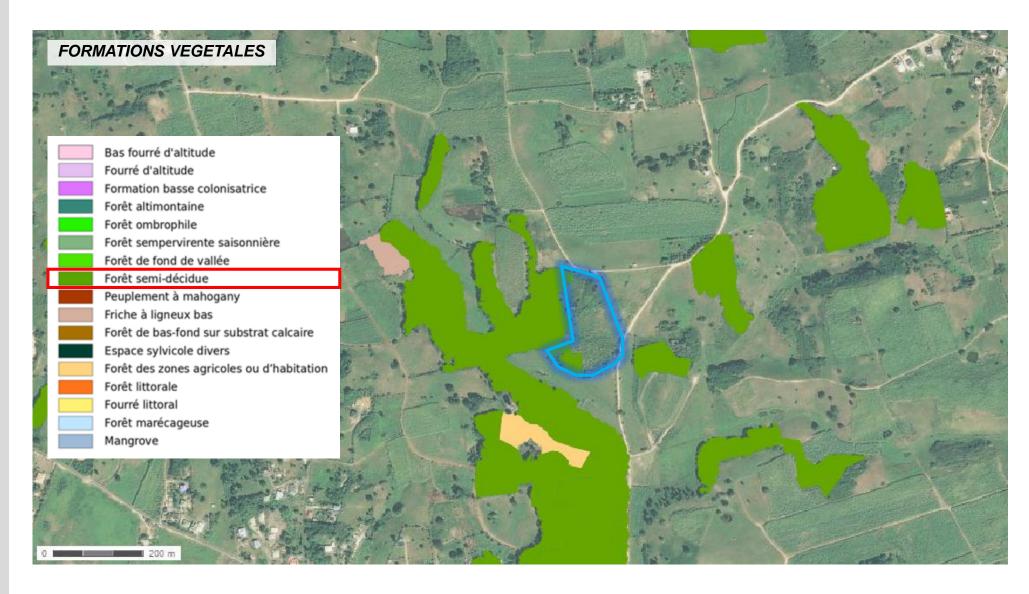
1 563

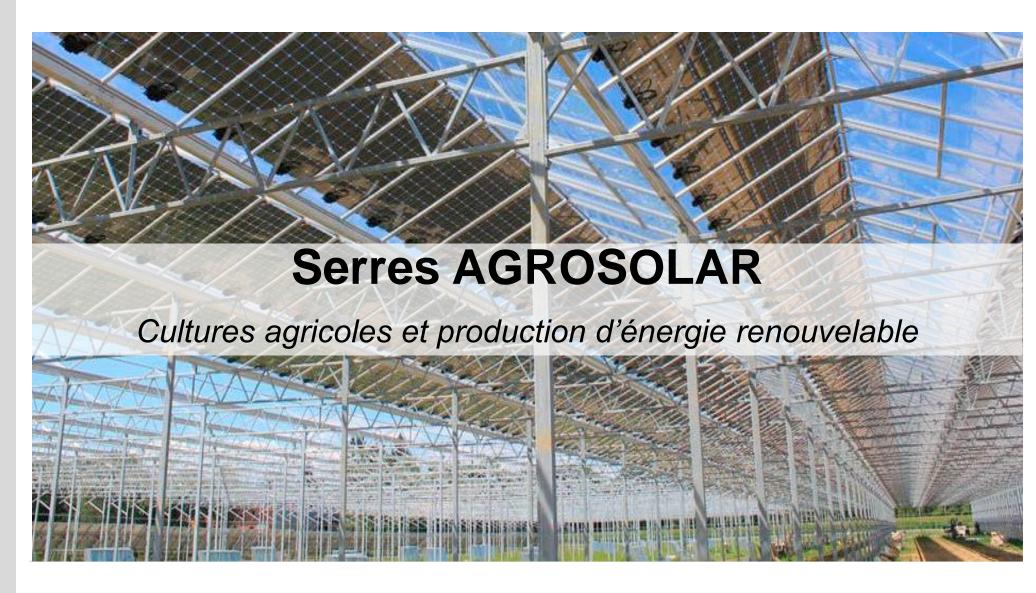
11 690











L'agriculture en Guadeloupe

- Socle de la ruralité, principal facteur de développement économique
- Largement dépendante des monocultures de la banane et de la canne, deux produits voués à l'export, deux filières fragiles
- Réorientation stratégique nécessaire : diversification agricole concertée, émergence de nouvelles formes de cultures, structuration de nouvelles filières destinées à satisfaire la demande locale

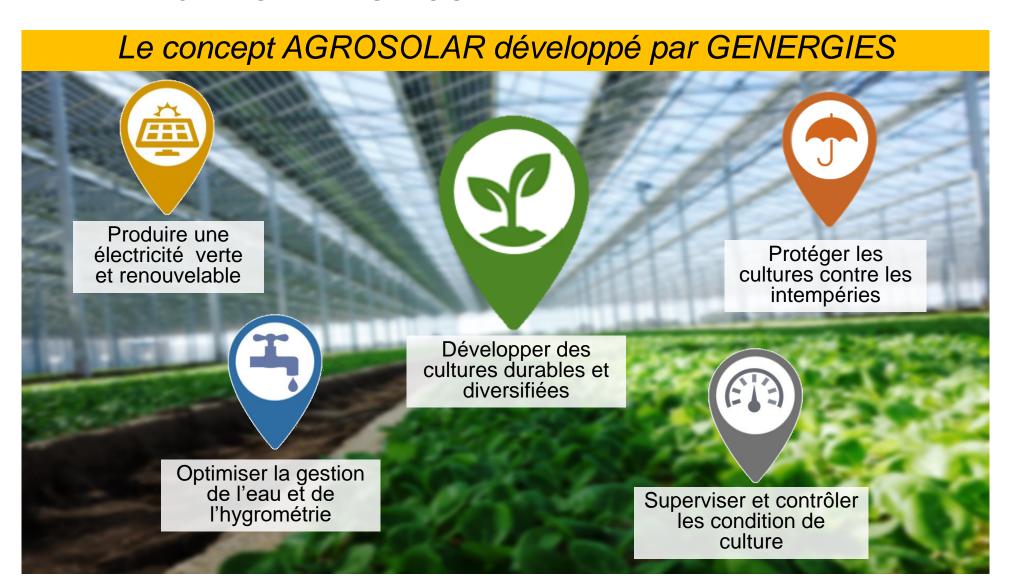
L'énergie en Guadeloupe

- Mix énergétique fortement carboné, dépendance aux énergies fossiles importées
- Politique énergétique volontariste visant l'objectif ambitieux d'une autonomie énergétique du territoire en 2030
- Ressources solaire et éolienne abondantes mais intégration au réseau insulaire limitée en raison de leur caractère intermittent et non contrôlable

Les principaux freins évoqués lorsqu'il s'agit de la culture sous serres aux Antilles

- Des armatures pas adaptées au contexte cyclonique => risque de casse élevé
- Des bâches plastiques à remplacer périodiquement => coûts d'entretien élevés
- Des bâches plastiques qui ne sont pas retraitée => pollution, non durable
- La gestion de l'hygrométrie est difficile => impact sur l'efficience des cultures





La démarche de GENERGIES Implication d'un organisme de recherche (INRA) **AGRONOMIE** Vérifier la pertinence Travail mené par GENERGIES, spécialiste du solaire **ENERGIE** du concept **SOCIAL / SOCIETAL** Implication des collectivités et des agriculteurs GENERGIES cofinance l'investissement, les agriculteurs **VOLET AGRO** Montage du projet et obtention des s'associent en régie qui supervisera à terme l'exploitation GENERGIES supporte l'investissement et l'exploitation autorisations **VOLET SOLAR** du générateur PV et effectue les démarches d'obtention des autorisations GENERGIES, assisté par un organisme de recherche (INRA) et un cabinet d'architecte conçoit et réalise ce **VOLET AGRO** Concrétiser le projet volet du projet AGRO + SOLAR **VOLET SOLAR** GENERGIES conçoit et réalise seule ce volet du projet

Etat des lieux

- La parcelle visée est actuellement en friche, une partie boisée (savane arbusive) s'y est développée au Sud et quelques bœufs paissent parfois sur la zone herbeuse.
- Le sol argilo-calcaire et l'absence de ravines ou étangs à proximité laisse entrevoir des possibilités limitées en terme de fertilité des sols.





Projet agricole

- Une telle infrastructure est en mesure de :
 - √ favoriser le développement de cultures efficientes, en pleine terre ou hors-sol,
 - ✓ protéger des cultures fragiles ou d'en favoriser de nouvelles
- Cette initiative concoure également à la revitalisation de la zone d'implantation en créant les conditions d'une activité agricole pérenne, la durée d'exploitation visée étant de 25 ans.
- Dans cette démarche, nous seront accompagnés par l'INRA qui définira avec les exploitants pressentis la programmation agricole, et les Melonniers du Moule.





Culture	Surface cultivée	Productivité		Besoins en eau
Piments Végétariens	2000 m ²	1,5kg/m²/an	3 Tonnes/an	0,25 m3/m²/an
Melon	8000 m ²	30kg/m²/an	240 Tonnes/an	0,2 m3/m²/an

Irrigation

- Les cultures sous serre et abris sont des cultures exigeantes en eau, en raison du caractère relativement intensif de ces productions.
- Les matériels et la gestion des irrigations seront optimisés afin de maîtriser la consommation en eau du site. Les apports d'eau sont assurés :
 - Au goutte à goutte pour des cultures du type tomate, poivron, etc.
 - En gravitaire pour les cultures menées sur billon
- Une bonne évaluation de l'Evapo-Transpiration Potentielle journalière en phase d'étude préliminaire permettra par ailleurs de mieux calibrer les apports en eau. La mesure de l'hygrométrie et de la température sous serre participera à affiner les stratégies de gestion.
- L'irrigation des cultures se fera de manière prioritaire par une eau de pluie canalisée et stockée en bassin.
- Un raccordement au réseau d'irrigation est à créer pour assurer une continuité d'apport en cas de tarrissement des réserves d'eau de pluie.

Fertilisation

- Ce mode de culture permet de limiter l'utilisation de pesticides par la mise en place d'une protection biologique intégrée, nettement plus facile qu'en plein champ.
- Les cultures maraîchères et a fortiori sous abris demandent des sols de préférence sablo limoneux, à pH neutre, un complément de terre végétale sera effectué vu la nature du sol.
- En culture hors-sol (piments végétarien) aucune exigence particulière des sols, si ce n'est une topographie relativement plane pour positionner les bacs de cultures.

Impact sur les milieux

- Un atelier de production sous abri va avoir un impact neutre en terme de maintien et de gestion de milieux naturels présents sur l'exploitation.
- Par contre cette activité participe au maintien d'une diversité d'espèces et de variétés cultivées, d'autant qu'on redécouvre volontiers de vieilles variétés.
- D'autre part, pour éviter la propagation de maladies, de virus et la multiplication d'insectes, les abords des serres sont maintenus propres au long de l'année.



Végétalisation des abords et fossés : plants de citronnelle



Entretien des espaces verts périphériques : moutons de type créoles



Collecte des eaux de pluies : acheminement jusqu'au bassin de rétention

Une exploitation 100% développement durable





Volet pédagogique : accueil des lycéens agricoles